



Bilan général

De Janvier 2023 à Août 2026

KARU' COVOIT

SMT
7 août 2026

Envoyé en préfecture le 06/10/2026

Reçu en préfecture le 06/10/2026

Publié le 06/10/2026

ID : 971-259710218-20260930-DEL36_10_2026-DE

Berser
Levrault



Envoyé en préfecture le 06/10/2026

Reçu en préfecture le 06/10/2026

Publié le 06/10/2026

ID : 971-259710218-20260930-DEL36_10_2026-DE

Berser
Levrault

Janvier 2023 Lancement de l'expérimentation

Coût:200 000€ subvention Fond Vert 100 000€ durée 8 mois.
Délibération du 31 janvier 2023.

Mars 2023 adoption de la dénomination

KARU'COVOIT

Délibération du 21 mars 2023.

Genèse

Bilan de l'expérimentation:

2406 utilisateurs inscrits / 1521 trajets
10 000€ de pouvoir d'achat / 3748 kg de CO2 évités /
2281€ de subvention des trajets

Décembre 2023 reconduction des services de covoiturage sur 3 ans

Coût:600 000€ subvention Fond Vert en cours durée 3 ans.
Délibération du 1^{er} décembre 2023.



Décembre 2023 reconduction de covoiturage sur 3 ans

Coût: 600 000€ subvention Fond Vert en cours durée 3 ans.
Délibération du 1^{er} décembre 2023.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026

Reçu en préfecture le 06/10/2026

Publié le 06/10/2026

ID : 971-259710218-20260930-DEL36_10_2026-DE

Berser
Levrault

Bilan global :

8382 utilisateurs inscrits / 25742 trajets

190 000€ de pouvoir d'achat / 56028 kg de CO2 évités

38612€ de subventions trajets

Genèse

8 Aout 2026 à 8 Septembre 2026

continuité de service

Coût: 4500 € dans l'attente de la délibération pour la reconduction du service de covoiturage.

8 Septembre 2026 à 8 Octobre 2026

continuité de service

Coût: 4500 € dans l'attente de la délibération pour la reconduction du service de covoiturage.

Tarification actuelle

Envoyé en préfecture le 06/10/2026

Reçu en préfecture le 06/10/2026

Publié le 06/10/2026

ID : 971-259710218-20260930-DEL36_10_2026-DE

Berser
Levrault

Le coût d'un trajet est de 2€ jusqu'à 20km.
Au-delà, chaque kilomètre revient à 0,10€

Ticket passager

0,5€ + 0,10 € / km
après 20 km

Gain conducteur

2 € + 0,10 € / km
après 20 km

Le SMT subventionne les passagers : 1,5€ par tranche de 20km pour 2 trajets par jour.
En 2026, l'état ne poursuit pas l'attribution de la prime aux conducteurs de 100€ pour les premiers 10 trajets.



Moyens de communication Mis en œuvre

Envoyé en préfecture le 06/10/2026

Reçu en préfecture le 06/10/2026

Publié le 06/10/2026

ID : 971-259710218-20260930-DEL36_10_2026-DE

Berser
Levrault



**LE SYNDICAT MIXTE
DES TRANSPORTS SUBVENTIONNÉ
LE COVOITURAGE**



KARU'COVOIT



 - 0,50 € payés	 + 2 € reçus	 + 1,50 € reçus
PASSAGER Ne paie que 0,50 € par trajet de 20 km + 0.10 € du km au-delà.	CONDUCTEUR Obtient 2 € par passager + 100 € de prime.	SYNDICAT MIXTE Prend à sa charge 1,50 € par trajet-passager.

Moyens de communication mis en œuvre

2023 une campagne importante
a été faite avec un clip vidéo en
diffusion TV et salles de cinéma
en Guadeloupe

Envoyé en préfecture le 06/10/2026

Reçu en préfecture le 06/10/2026

Publié le 06/10/2026

ID : 971-259710218-20260930-DEL36_10_2026-DE

Berser
Levrault



Moyens de communication mis en œuvre

2023 une campagne d'affichage et flyers a également eu lieu

SMT LE SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS SUBVENTIONNÉ
LE COVOITURAGE

KARU'COVOIT



PASSAGER
Ne paie que 0,50 € par trajet de 20 km + 0,10 € du km au-delà.

CONDUCTEUR
Obtient 2 € par passager + 100 € de prime.

SYNDICAT MIXTE
Prend à sa charge 1,50 € par trajet-passager.

Téléchargez l'application KAROS

Application **Karos** Disponible sur **App Store** **Google play**

www.syndicatmixtedestransports.fr

f SMT971

SMT Le SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS

Le SMT est l'Autorité Organisatrice de la mobilité couvrant les territoires de Cap Excellence et de la CARL, soit les communes de Baie-Mahault, Les Abymes, Le Gosier, Pointe-à-Pitre, Sainte-Anne, Saint-François et l'île de La Désirade.

Après KARU'LIS, réseau de transport routier de passagers créé en 2012, le SMT a diversifié son offre en lançant les vélos en libre service KARU'VELO en 2022 et le covoiturage KARU'COVOIT en 2023.



KARU'LIS **KARU'VELO** **KARU'COVOIT**

Pour en savoir plus www.syndicatmixtedestransports.fr

Nouvelle APPLI KARU'LIS



Calcul d'itinéraire
Horaires en temps réel
Info trafic

GAGNER DU TEMPS, TÉLÉCHARGER L'APPLI KARU'LIS

RECHARGER MON PASS RIEN DE PLUS SIMPLE

WWW.KARULIS.COM
REVENDEURS AGRÉÉS
AGENCE KARU'LIS

Avec Karu'lis je peux recharger mon pass :

- en ligne
- chez un revendeur agréé
- dans une agence Karu'lis
- dans une borne

Je gagne du temps, je monte et je valide !

Envoyé en préfecture le 06/10/2026

Reçu en préfecture le 06/10/2026

Publié le 06/10/2026

ID : 971-259710218-20260930-DEL36_10_2026-DE

Berser
Levrault

Gains environnementaux

Envoyé en préfecture le 06/10/2026

Reçu en préfecture le 06/10/2026

Publié le 06/10/2026

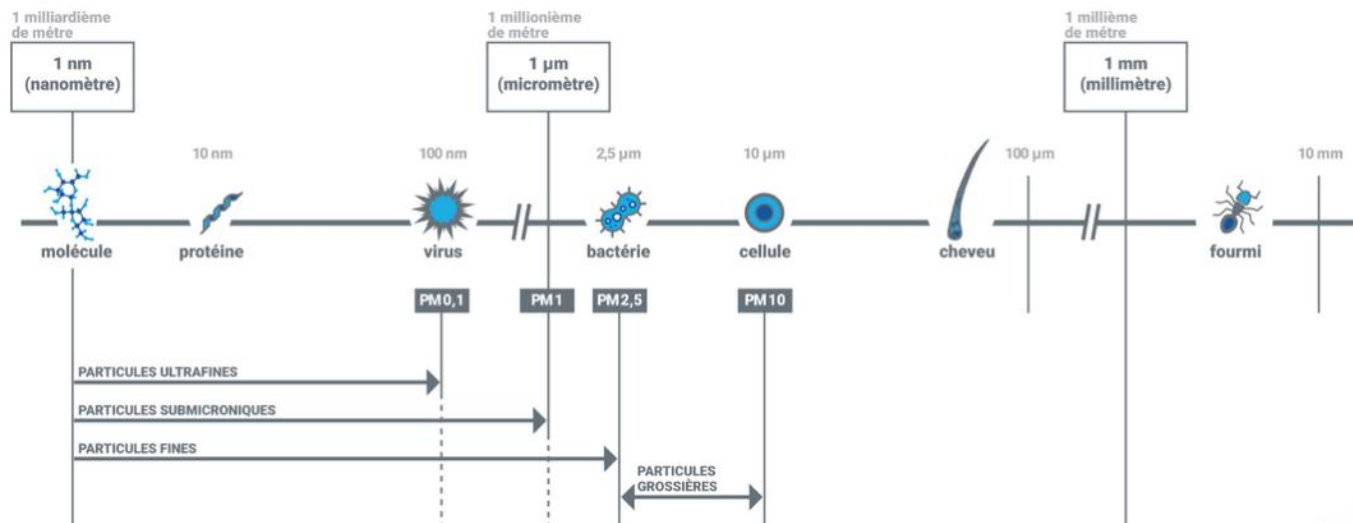
ID : 971-259710218-20260930-DEL36_10_2026-DE



CO2 évité: 56 028 kg

NO2 évité: 128 835 g

PM 2.5 évitées: 11 732 g



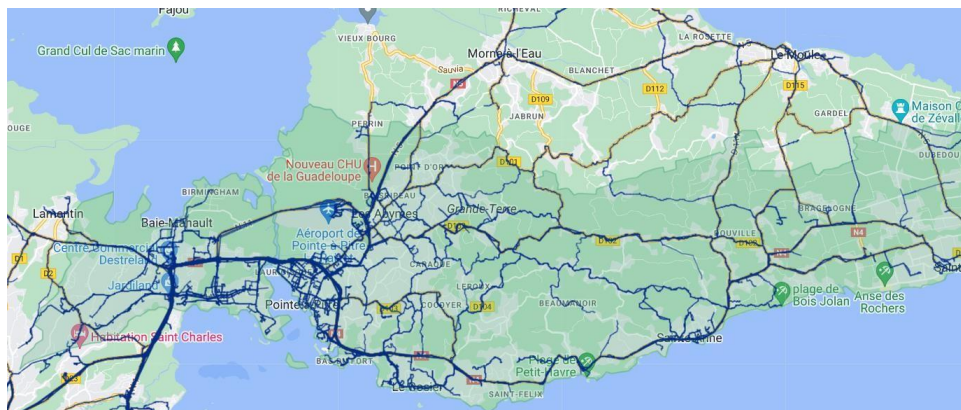
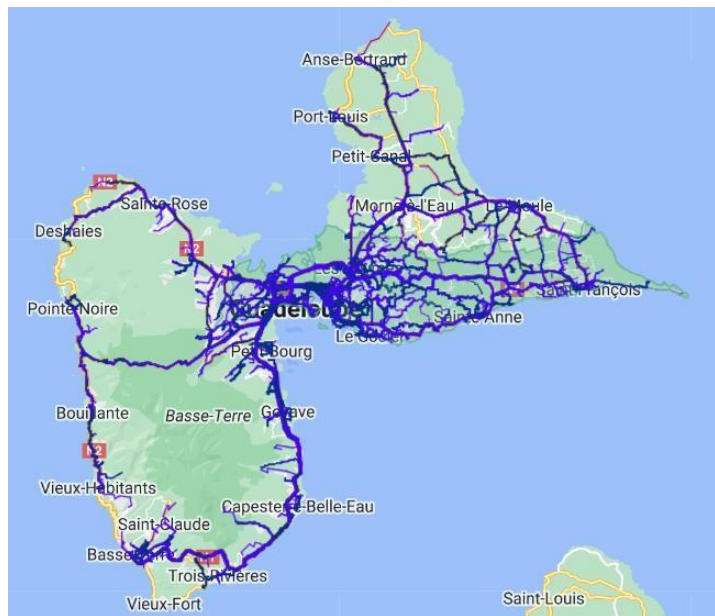
Construction du réseau

Envoyé en préfecture le 06/10/2026

Reçu en préfecture le 06/10/2026

Publié le 06/10/2026

ID : 971-259710218-20260930-DEL36_10_2026-DE



Top 5 des Villes de départ et d'arrivée :

1. Baie-Mahault
2. Les Abymes
3. Le Gosier
4. Pointe-à-Pitre
5. Petit-Bourg



Envoyé en préfecture le 06/10/2026

Reçu en préfecture le 06/10/2026

Publié le 06/10/2026

ID : 971-259710218-20260930-DEL36_10_2026-DE

Berser
Levrault

Le SMT vous remercie de votre
attention

Nous sommes à votre écoute pour toute question